

BLV Mag

n° 208

Mars 2022



DOSSIER

**LA SÉCURITÉ, UNE PRIORITÉ
DU QUOTIDIEN**

Sommaire

4 **La rétro du mois**
Les temps forts en image

6 **Le dossier**
La sécurité, une priorité du quotidien

10 **La Ville s'engage**
Pour un meilleur accès aux droits

11 **Vie d'asso**
Les Squales

12 **Le portrait**
Les femmes qui ont marqué
l'histoire de Bourg-lès-Valence

14 **Les tribunes**
Libre expression

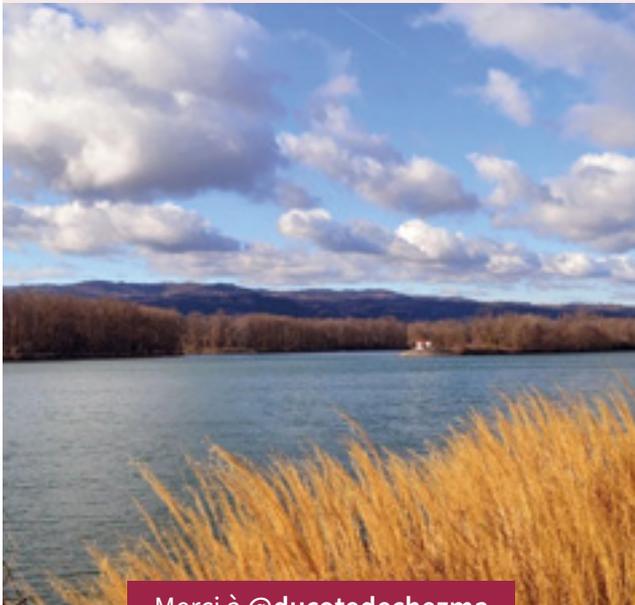
15 **L'état-civil
et les brèves**



La photo du mois

Chaque mois, l'équipe de rédaction du BLV Mag sélectionne un cliché trouvé sur le réseau social Instagram avec le hashtag *#bourglesvalence*

Soyez nombreux à participer ! L'auteur de la photo gagnante se verra offrir deux places pour le spectacle de son choix au théâtre Le Rhône.



Merci à @ducotedechezma

Le dessin de l'actu

par Laurent Miraglia



Entre nous...

Assurer la sécurité des Bourcaines et des Bourcains, préserver leur tranquillité et leur garantir un cadre de vie agréable reste la première des priorités de l'équipe municipale. C'est pourquoi en tant que Maire, j'ai souhaité porter personnellement cette délégation et prendre ce sujet à bras le corps.

Depuis notre arrivée à la tête de la mairie, les faits de délinquance ont diminué et nous pouvons nous réjouir d'avoir la chance de résider dans une commune plutôt calme, dans laquelle il fait bon vivre et où les habitants entretiennent des relations apaisées, même si parfois, certaines incivilités, banales en apparence, parviennent à empoisonner notre quotidien.

Mais nous savons combien cet équilibre demeure fragile. Il demande une vigilance de tous les instants et nécessite un engagement sans faille.

C'est tout le sens du travail que nous menons au quotidien à travers les dispositifs que nous mettons en œuvre avec notre police municipale et avec la collaboration de la police nationale.

Je vous propose de les découvrir en détail dans les pages de ce numéro du BLV Mag.



Marlène Mourier
Maire de Bourg-lès-Valence

“ **La sécurité : la première de nos priorités
et la première de nos libertés** ”



BLV Mag • Directrice de la publication : Marlène Mourier • Direction de la communication : Cédric Laurent • Maquette et mise en page : Agence Giesbert & Mandin • Crédit photos : Yannis Buliard, Yoann Prin, Michel Fabrol, Vinci Autoroutes • Impression : Menard • Tirage : 10 500 exemplaires. Imprimé sur papier issu de sources responsables FSC • Dépôt légal : à parution • Date de parution : mars 2022 • Distribution : Distribal.

La rétro du mois — Les temps forts en image



5 février

Marlène Mourier réélue Vice-Présidente du Cercle d'Amitié France-Artsakh



8 février

Présentation du plan de mandat 2020-2026 aux agents municipaux



7 - 8 février

Remplacement du pont permettant à l'autoroute A7 de passer au-dessus de la route nationale 7 à proximité de l'échangeur Valence Nord : pose du tablier du pont provisoire par Vinci Autoroutes



16 février

Pose de la 1^{ère} pierre de la résidence Les Palmiers de Drôme Aménagement Habitat



21 février

Démarrage des travaux de la passerelle de l'île-Parc Girodet et de son belvédère



5 mars

Collecte de dons en soutien au peuple ukrainien

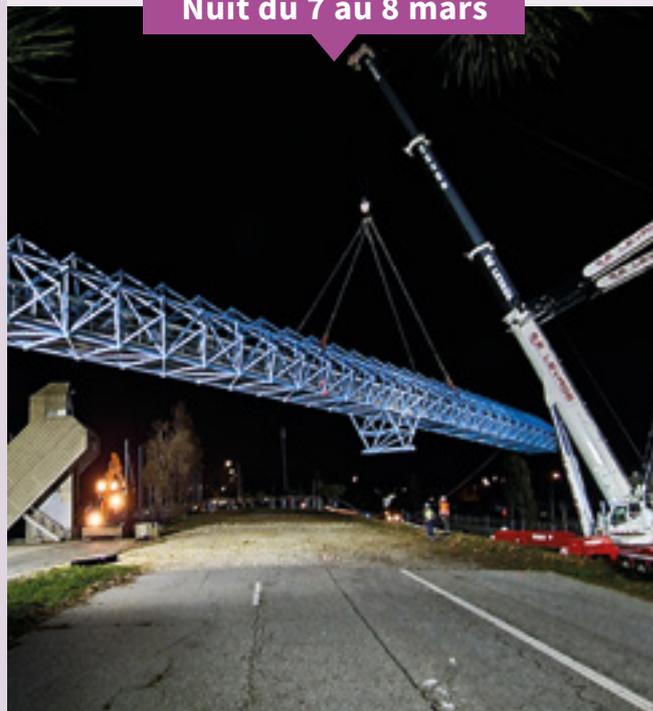


12 mars

Cérémonie citoyenne avec les jeunes de plus de 18 ans qui voteront pour la première fois cette année

Démontage de la passerelle bleue

Nuit du 7 au 8 mars





Faire de Bourg-lès-Valence une ville encore plus apaisée, encore plus sûre

La sécurité, c'est l'affaire de tous ! De la répression certes, mais aussi de la prévention assidue. S'il s'agit de réprimer les auteurs de délits et d'infractions, la mission de la police municipale est d'être une police de proximité, à l'écoute de toutes et de tous. Découvrez les différents dispositifs mis en place dans notre ville.

UNE COOPÉRATION À TOUS LES ÉCHELONS

Pour maintenir la tranquillité à Bourg-lès-Valence, 16 agents de la police municipale coopèrent au quotidien avec les différents services de sécurité présents sur notre territoire.

Assurer la sécurité de la commune : un travail mené main dans la main avec la police nationale

Échanges d'informations entre les différents services de police municipale et police nationale, planification d'opérations conjointes... sont régulièrement abordés avec Monsieur le Commissaire Divisionnaire Noël Fayet, Directeur Départemental de la Sécurité Publique de la Drôme.

La police nationale est présente de façon permanente à Bourg-lès-Valence, avec un poste situé 22, place de la République, où il est possible de déposer plainte (tél. : 04 75 78 00 17), mais aussi via des permanences organisées en mairie les deuxièmes jeudis du mois, de 9 h à 12 h, sans rendez-vous. En cas d'urgence, composez le 17.



Des pompiers déployés au service de la population

Bourg-lès-Valence s'appuie sur le Centre d'incendie et de secours de Saint-Marcel-lès-Valence, un service relevant du département de la Drôme. Chaque année, sur les quelques 5 000 interventions réalisées par les pompiers de cette caserne, plus de 1 300 ont lieu sur notre commune.

Un engagement poursuivi au niveau régional

Sur proposition de Laurent Wauquiez, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Marlène Mourier préside, depuis septembre dernier, la commission Sécurité de la Région. *“Je suis honorée et fière de cette reconnaissance. Avec Renaud Pfeffer, Vice-président en charge de la Sécurité, nous entendons faire d’Auvergne-Rhône-Alpes la région la mieux protégée de France.”* – Marlène Mourier



Le dossier — La sécurité, une priorité du quotidien



Élus et police municipale : un travail en contact permanent

La sécurité étant la première priorité de l'équipe municipale, une réunion est organisée chaque semaine entre Madame le Maire, le chef de la police municipale, Benjamin Boudot, et son adjoint, Benoît Sauvage, et les élus de la Ville : Paul Tola, délégué à la cohésion sociale et à la vie des quartiers, Mamadou Diallo, délégué à la tranquillité publique, Mahrez Sellami, délégué au bien-vivre ensemble et Alexandre Baillet, délégué à la gestion de l'espace public, afin de faire un point de situation de l'activité de la semaine et de mettre en place des mesures immédiates.



Encore plus de caméras pour faciliter la reconnaissance des auteurs d'infractions et de délits

Actuellement, la ville est équipée de 46 caméras de vidéoprotection dont des caméras nomades. Parmi les caméras classiques, se trouvent des appareils dotés d'une technologie plus spécifique telles que des caméras capables de lire les plaques d'immatriculation (caméras Lpi) ou encore d'identifier les auteurs de dépôts de déchets sauvages (caméras chasseur). Compte-tenu de l'efficacité de ces équipements, l'objectif au cours du mandat est d'augmenter le nombre de caméras de 5 par an en moyenne, selon les besoins.



Citoyens vigilants : un maillon essentiel entre la population et les forces de l'ordre

Depuis 2016, certains quartiers de la ville disposent de deux référents Citoyens vigilants. Les alertes de ces bénévoles vigilants ont permis à plusieurs reprises l'intervention réactive des forces de l'ordre pour faire face à des actes de malveillance.

De plus, leur initiative de réunion publique avec la participation de la police municipale et de la police nationale, comme celle organisée aux Chirouzes l'année dernière, a permis aux 100 personnes présentes de s'informer et d'échanger sur le thème des cambriolages et des arnaques sur la voie publique et sur internet.

Les référents sont aujourd'hui au nombre de 10, sur 6 quartiers : Chirouzes, Godanger, l'Armailler, l'Île d'Eve, Talavard, la Tourtelière, l'objectif étant d'élargir l'opération à d'autres zones de la commune dont les habitants en font ou en feront la demande.



Sécurité routière : une sensibilisation de tous les publics, à tous les âges, tout au long de l'année

Responsables de près de 3000 morts par an en France, les accidents de la route font l'objet d'une prévention toute particulière sur notre commune. La police municipale organise ainsi toutes les années des actions de prévention de sécurité routière, notamment :

- dans toutes les classes de CM2,
- au lycée des 3 sources, à l'occasion d'une journée d'information,
- à destination des motards, en organisant des journées "Trajectoire" permettant de rappeler les règles de sécurité à moto et de les mettre en pratique sur circuit et sur route.



L'accueil de la police municipale déménage à la mairie !

Depuis le début de l'année, la police municipale reçoit désormais les Bourcaines et les Bourcains à l'accueil de la mairie, au 36 rue des Jardins, assurant ainsi également la sécurité des agents d'accueil.

En savoir +

🕒 9h30 - 12h00, 13h30 - 17h30
Sauf le vendredi 17h

☎ 04 75 79 47 47
En cas d'urgence, composez le 17
(police nationale)



Une police municipale de proximité, au plus près des Bourcaines et des Bourcains

La sécurité dans l'espace public implique notamment une présence visible et accrue des agents de police municipale sur le terrain, au contact direct des habitants.

Cela se traduit notamment par des rondes aux abords des écoles, par le déploiement de brigades de nuit et de week-end aux beaux jours, entre avril et octobre.

A aussi été mise en place dès 2014 l'opération tranquillité absence, qui permet aux habitants de prévenir la police notamment lors de leur départ en vacances afin que des agents effectuent chaque jour des patrouilles près de leur domicile, et ainsi, dissuadent les malfaiteurs.

Les policiers municipaux sont également présents dans les bus qui desservent notre commune via une convention passée avec Valence Romans Déplacements.



Favoriser les démarches juridiques de nos administrés

Divers services vous accueillent en mairie, au cours de permanences, pour vous venir en aide et ce, gratuitement.



- **Le Défenseur des droits** : il traite les réclamations de celles et ceux qui s'estiment victimes de discriminations ou qui ont des litiges avec des services de l'administration.

- **Le Conciliateur de justice** : du ressort du tribunal judiciaire de Valence, le Conciliateur de justice a pour mission de trouver un règlement amiable à des différends : voisinage, conflits entre propriétaires et locataires (impayés, malfaçons de travaux,...).

- **Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)** reçoit toute personne concernée par les violences faites aux femmes, la lutte contre les discriminations sexistes, les sujets d'égalité femme-homme.

En savoir +

Défenseur des droits

M^{me} Bonnet et M. Gros

🕒 Vendredi : 9h30 à 12h
et 14h à 16h sur rdv

☎ 04 75 79 45 45

En savoir +

Conciliateur de justice

M. Lavallée

🕒 Mardi : 14h à 17h
sur rdv

☎ 07 67 75 05 95

En savoir +

CIDFF

🕒 1^{er} jeudi du mois :
14h à 16h30 sur rdv

☎ 04 75 82 06 10



Billard Blackball : les Sqaules vous expliquent tout



Depuis 16 ans, l'association Les Sqaules propose de s'initier ou de pratiquer le billard Blackball, au 1 place de la Liberté à Bourg-lès-Valence.

Le billard Blackball est une discipline qui se joue avec une bille blanche, 7 billes rouges, 7 billes jaunes et une bille noire. Pour Frédéric Dupré-Rambaud, président et fondateur "l'association est surtout axée sur la pratique du billard en loisir. Avec notre école de billard, nous favorisons l'accès à ce jeu, encadré par des bénévoles disponibles et passionnés". Arbitre fédéral et titulaire du DFI (Diplôme Fédéral d'Initiateur de club), Frédéric Dupré-Rambaud aime rappeler que "le club comprend actuellement une quinzaine de membres de tous niveaux".

La pratique du billard en 3 bonnes raisons

Si le billard est accessible à toutes les tranches d'âge, il constitue aussi une pratique vertueuse pour le corps comme pour l'esprit. Sa pratique permet de développer sa concentration et sa tactique pour visualiser des trajectoires ou mettre en œuvre une stratégie de jeu. Il offre également la possibilité de développer sa musculature de façon douce, en souplesse et avec équilibre. Enfin, le billard est aussi rassembleur comme de nombreux sports qui nécessitent esprit de compétition, respect des adversaires et convivialité.

Des actualités fortes en 2022

Du 16 au 18 avril, l'association accueillera à Bourg-lès-Valence une partie des qualifications au championnat du monde 2022 au gymnase des 3 sources. Une occasion pour les amateurs de découvrir la pratique des compétitions. Le 21 mai, lors de la fête du jeu de Bourg-lès-Valence, l'association proposera des animations et découvertes autour de la pratique du billard Blackball.

Les Bourcaines et les Bourcains qui souhaitent expérimenter ce sport sont les bienvenus.

En savoir +

-  07 69 26 55 74
-  www.lessqaulesbillard.com
-  les.sqaules.billard@gmail.com
-  1 place de la liberté, Bourg-lès-Valence
-  lundi au jeudi : 17h à 23h30
vendredi et samedi : 17h à 23h30/1h00

Le portrait — Les femmes qui ont marqué l'histoire de Bourg-lès-Valence

Parcours de femmes bourcaines

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, BLV Mag s'est plongé dans les archives de notre commune pour honorer des femmes qui ont marqué l'histoire de Bourg-lès-Valence au cours du siècle dernier. Parmi elles, des cartouchières pendant la Première Guerre mondiale et des premières élues au conseil municipal en 1945.

Des héroïnes malgré elles : les cartouchières pendant la Première Guerre Mondiale

Un certain 15 mai 1916 à 17 h 30, dans l'atelier de chargement à la Cartoucherie... Un jour de travail comme un autre. En ce mois de mai, l'embauche est particulièrement nombreuse : 228 ouvrières supplémentaires qu'il a fallu former "sur le tas". Il en est arrivé 500 depuis le début de l'année. La manipulation de la poudre est dangereuse, d'autant plus qu'il faut toujours aller plus vite. 17 h 30 dans l'atelier de chargement, une explosion, un incendie dû à un court-circuit, 12 victimes dont sept grièvement atteintes : six cartouchières et un homme. Gravement blessées, les victimes sont transportées dans un état critique à l'hôpital de Valence dans la basse ville. Fanny Volozan est morte sur le coup et les autres ne survivront pas à leurs brûlures. La presse se fait l'écho de cet événement

tragique en particulier le Journal de Valence qui déplore la disparition d'une jeune fille de vingt ans, Jeanne-Marie Barjon, que la direction connaissait, ayant travaillé pour l'imprimerie du quotidien. Ce sont près de 4 000 personnes (le personnel de la cartoucherie, les autorités civiles, militaires et religieuses) qui suivent les cercueils de Jeanne-Marie Barjon, de Fanny Volozan et de Marie Chovet. Les officiels prennent la parole, dont le préfet Charles Maulmond : "Nous sommes à une heure grave où sans distinction de sexe, d'âge (...), les femmes que nous accompagnons participaient étroitement à la défense nationale (...). Elles sont mortes pour la patrie, inclinons-nous profondément.". Marie-Jeanne Clermont, autre victime, est enterrée quelques jours plus tard. Leur nom figure sur le monument aux morts de Bourg-lès-Valence situé place de la République.



Une grève pour la paix...

En 1917, la situation au front est désastreuse ; des grèves touchent les usines d'armement dès le mois de janvier et reprennent en mai. Les cartouchières de l'atelier de chargement, menacées d'une baisse de salaire, refusent de travailler et se mettent en

grève. Le 12 mai, le commissaire de police de Valence adresse son rapport au Maire de la ville : "À 2 h 45 du matin, environ 450 femmes se sont formées en cortège à Bourg-lès-Valence et sont venues manifester en ville, en conspuant notamment leur chef d'atelier (...) et en criant : "à bas la guerre !" "Rendez-nous nos poilus !" "Du charbon !" etc."

Des femmes élues pour la première fois au conseil municipal de Bourg-lès-Valence en 1945

Le 31 août 1944, dès la Libération, le comité local de Libération, sous la présidence de Jean Vacher, occupe la mairie de Bourg-lès-Valence jusqu'à la nomination du prochain conseil municipal. Une seule femme dans cette honorable assemblée, Rolande Thorn qui, comme toutes ses pareilles, vient d'obtenir le droit de vote par l'ordonnance du 21 avril 1944. En mai 1945, les femmes peuvent déposer pour la première fois un bulletin dans l'urne à l'occasion des élections municipales. À Bourg-lès-Valence, le doyen de l'assemblée, dans son discours d'ouverture, félicite les deux élues femmes : Lucile Herbet, institutrice retraitée et Marie Blachier, employée des postes.

Lucile Herbet : un parcours républicain

Née le 27 avril 1887 à Montmeyran, décédée le 28 août 1987 à Valence, Lucile Herbet a fréquenté l'école primaire de Montmeyran jusqu'à l'âge de 14 ans. Après deux années au cours complémentaire de Chabeuil, elle a passé trois ans à l'École normale de Valence de 1903 à 1906. Elle fut nommée tout d'abord à Eygluy puis à Montélier où elle se fit remarquer en refusant de conduire les enfants à l'église. Après Saint-Marcel-lès-Valence, en 1928, elle occupa le poste de directrice de l'école de filles de Bourg-lès-Valence, place de la Liberté. Elle a inauguré l'école du quai Thannaron dont elle a occupé le logement de 1933 à 1941. Ses élèves se souviennent de son interdiction absolue d'applaudir ou de crier "Vive Pétain" au passage d'un ministre d'alors.

Pendant toute sa vie professionnelle, elle a beaucoup voyagé en France, surtout à Paris où elle allait au théâtre. Elle aimait beaucoup la nature, la peinture et particulièrement les livres. Elle était l'amie d'un écrivain qu'elle conseillait par ses analyses et ses critiques. Elle appréciait la toilette. Tous les ans, à la fête des écoles, on remarquait son élégance.

En 1945, elle est devenue l'adjointe aux affaires sociales du maire socialiste (Jean Vacher). Elle a accompli ainsi deux mandats de 1945 à 1957. Elle s'est occupée activement de l'achat puis du fonctionnement de la colonie de vacances de la Vacherie. C'est elle qui a organisé le premier goûter de Noël des personnes âgées.

M^{lle} Herbet a vécu les vingt dernières années de sa vie seule dans l'appartement qu'elle occupait depuis plus de 50 ans, quai de la Libération. Cardiaque et vivant au 2^e étage, elle ne sortait plus. Après avoir soigné sa mère, sa sœur, son frère, elle n'avait plus de famille. Malgré son grand âge et sa solitude, elle avait su garder une vivacité d'esprit, un intérêt pour les choses de la vie qui surprenaient les quelques personnes qui lui rendaient visite.

La crèche multi-accueil, rue des Jardins, construite dans les années 1990, porte son nom.

Expression du groupe majoritaire "ENGAGÉE"

Comme toutes les communes de France, Bourg-lès-Valence est confrontée à une augmentation colossale des prix de l'énergie.

La forte reprise économique mondiale, suite à la pandémie, conjuguée à la dégradation des relations diplomatiques entre l'Europe et la Russie ont entraîné, comme pour toutes les villes de France, une hausse sans précédent des prix de l'énergie. Pour notre commune, les tarifs du gaz et d'électricité ont ainsi augmenté de près de 300 %, passant de 550 000 euros à 1,5 millions d'euros.

Cette situation inédite n'est pas sans difficulté en termes budgétaires puisqu'elle implique de fait des dépenses de fonctionnement supplémentaires et imprévues. Grâce à la vigilance de l'équipe municipale et à sa gestion saine des finances publiques, nous pourrions y faire face cette année, contrairement à d'autres collectivités qui se retrouvent dans l'impasse. Toutefois, si cette crise tarifaire devait se poursuivre, nous serions amenés à reconsidérer notre Plan Pluriannuel d'Investissement.

Il est à noter l'attitude exemplaire dont ont fait preuve certaines associations en renonçant à leurs subventions compte-tenu de leur non utilisation par manque d'activité durant la pandémie. De ce fait, il nous a semblé nécessaire d'entamer une réflexion, afin d'instaurer une meilleure équité dans nos modes d'attribution. Ainsi, dans un esprit constructif, nous avons proposé aux élus de l'opposition de s'associer à ces travaux.

Marlène Mourier - Eliane Guillon - Aurélien Esprit - Dominique Gential - Geneviève Audibert - Grégoire Tafankejian - Audrey Renaud - Florian Reverdy - Danièle Payan - Thierry Belle - Sophie Tanchon - Tanguy Gerland - Vincent Fugier - Agnès Lapeyre - Marhez Sellami - Stéphanie Marillat - Paolino Tola - Rachel Vaque - Manuel Jamakorzian - Chantal Billiet - Mamadou Diallo - Rosaline Aslanian-Habard - Alexandre Baillet - Nancy Guiboud

Expression du groupe d'Opposition "Ensemble pour Bourg-lès-Valence"

Nos alertes sur les finances de la ville

Nous sommes inquiets de l'état des finances municipales suite au vote du budget de la commune de la majorité LR. Épargne en chute, recettes de la ville en diminution, augmentation des dépenses, et faibles économies...

En additionnant le gouffre des 15,3 millions de Girodet, à payer pendant 20 ans, la dette financière et écologique sera abyssale.

Nous avons encore alerté la majorité sur un besoin de redressement des finances de la ville.

Wilfrid Pailhès - Christiane Ranc - Alexandre Pothain - Frédéric Tremblay - Maria Carlomagno - Denis Cluzel - Marie-Hélène Miramont - Georges Ishacian

BOURG-LÈS-VALENCE

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2022 /2023

**ENTRÉE EN PETITE SECTION
ET NOUVEAUX ARRIVANTS**
enfants nés en 2019

DU LUNDI 14 MARS AU VENDREDI 15 AVRIL 2022

Transmission par mail à l'adresse :
Accueilinscription@bourg-les-valence.fr,
des documents suivants (format pdf ou photo) :

1. livret de famille ou acte de naissance de l'enfant
2. justificatif de domicile récent (attestation sur l'honneur en cas d'hébergement)
3. jugement de divorce, le cas échéant
4. Dossier Unique d'inscription (à télécharger sur le site internet de la ville sur le portail famille)

DEMANDE DE DÉROGATION

Dossier à demander par mail :
Accueilinscription@bourg-les-valence.fr
Date limite de dépôt des dossiers complets
15 AVRIL 2022

POUR LE PASSAGE EN CP
Aucune démarche
à effectuer en Mairie
Les informations seront
communiquées par l'école

CONTACT :

04.75.79.45.11
Pôle Accueil Inscription
Hôtel de Ville
BOURG-LÈS-VALENCE

Budget de la ville pour 2022

Adopté lors du dernier conseil municipal, le budget 2022 a été élaboré sans augmentation de la fiscalité ni recours à de nouveaux emprunts, grâce à une gestion saine et rigoureuse des finances publiques par l'équipe municipale.

Retrouvez tous les détails sur le site internet de la Ville :
www.bourg-les-valence.fr, rubrique Budget et fiscalité.

Travaux d'élagage / débroussaillage de nuit

Menés au niveau de la commune par SNCF Réseau sur la ligne Valence-Moirans*, entre 23h10 et 5h15, les nuits du lundi 28 au mardi 29 mars et du vendredi 1er au samedi 2 avril.

* Ligne SNCF passant au pied de la Cartoucherie, en direction d'Alixan.

État civil

NAISSANCES

Ayla Khamzatov
Kadira Alija

Nina Alija
Joana Russias

Zoé Gastoud
Aria Benalikhoudja

DÉCÈS

Abderrazak Ben Cheikh Redjeb
Bernard Romain
Aymeric Epiphane
Maria Mendes
Marie-Jeanne Bayle
Jeannine Seauve
Jacqueline Grimm

Béatrice Barral
Salah Sidri
Joseph Peyron
Vincent Spinella
Daniel Odin
Raoul Brin
Laurent Guven

Monique Maréchal
Jacques Garnier
Nicole Cheval
Jean Torinesi
Juliette Ronin
Marie Chareyre
Viviane Martin

MARIAGES

David Ferreira Paixão / Herlenia Da Silva Dos Santos

PARRAINAGES

Iris Valles

SALON de L'ALTERNANCE, de L'APPRENTISSAGE et de L'EMPLOI

5^e
édition

UNE FORMATION,
UN MÉTIER, UN CONTRAT !
POUR JEUNES ET ADULTES

MERCREDI 27 AVRIL 2022
Halle des Trois Sources

118, chemin du Valentin
Bourg-lès-Valence

13 h à 17 h

Renseignements
04 75 79 45 25

Avec la participation financière de



Partenaires

